

Date de dépôt: 28 novembre 2007

Pétition

pour l'annulation de l'autorisation de construction d'un bar discothèque

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous soussignés soutenons pleinement le recours introduit par Mesdames Costis et Frossard contre l'autorisation de construction (dossier DD 101228-3) **d'un bar et discothèque** dans les locaux de l'actuel SALOON, place de l'Octroi 10/rue des Allobroges.

En effet, de nombreuses nuisances altèrent déjà la qualité de vie des habitants dans le périmètre de la future discothèque. L'existence dans le quartier d'une discothèque, d'un pub, de bars, restaurants et autres lieux de divertissement nocturne engendre déjà rixes, drogues, bruit, circulation, stationnements sauvages et détrit. Un tel établissement supplémentaire ne ferait qu'aggraver la situation. De plus, l'installation d'une boîte de nuit jouxtant un préau d'école est une aberration.

En raison de ce qui précède nous demandons que l'autorisation de construction soit annulée.

N.B. : 700 signatures

Groupe pétition "Saloon"

p.a. Maison de Quartier des Acacias

Mme Joëlle Pattusch, présidente, pour l'APEAL

M. Pascal Thurnher, président, pour l'AAA

17, route des Acacias

1227 Les Acacias